

## Sessions de formation continue de la SSPL dans le cadre de la «Formation postgraduée en psychologie légale»

Organisées par la

**Société Suisse de psychologie légale**

Version du 01.03.2022

Organisation responsable selon la LPsy: FSP

### 1. INTRODUCTION

La formation postgraduée en psychologie légale (curriculum SSPL) est une formation postgraduée reconnue par la FSP. Elle s'adresse aux psychologues. L'objectif de la formation postgrade est la qualification de psychologues légaux compétents sur le plan professionnel et relationnel ainsi que l'aptitude à exercer la profession sous sa propre responsabilité.

Le curriculum SSPL est un cursus de formation postgraduée modulaire individuel dans lequel les personnes à former peuvent choisir entre les sessions de formation postgraduée de différents prestataires, en tenant compte des conditions générales selon le règlement d'études.

Ce curriculum contient une brève description des sessions de formation postgraduée énumérées ci-dessous, que la SSPL organise elle-même dans le cadre du curriculum SSPL.

### 2. PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DE LA SSPL

#### Module 1:

#### Introduction à la psychologie légale

##### Contenu de la formation

Eléments théoriques autour de la psychologie légale, de sa définition et du rôle des psychologues légaux, ainsi que des apports théoriques du droit pénal (mineur et adulte, différence entre peine et mesure). Cas pratique autour d'une vignette clinique (expertise anonymisée).

##### Objectifs de la formation

Des compétences de connaissance et d'action sont développées dans les domaines suivants :

- Définition de la psychologie légale et rôle(s) du psychologue légal ;
- Situer la psychologie légale dans un contexte sociale et juridique (Justice pénal mineur et adulte) ;

	- Eléments théoriques de droit pénal (différence entre peine et mesure, présentation du système pénal, différence entre le Code pénal mineur et adulte)
Enseignant(e)s	Madame Françoise Genillod, criminologue et psychologue spécialiste en psychologie légale FSP Madame Lauriane Constanty, criminologue et psychologue spécialiste en psychologie légale FSP
Méthodes d'apprentissage et d'enseignement	apports théoriques ; travail de groupe avec restitution des résultats en plénière ; discussion en plénière
Littérature	non
Durée et étendue	<b>09:00 – 16:00</b> 8 unités de 45 minutes de cours
Date et Lieu	<b>Jeudi 10 octobre 2024</b>  Fondation Les Oliviers Route de la Clochatte 88 1052 Le Mont sur Lausanne
Tarif	CHF 200 pour la journée pour membres, 250 pour non-membres et 150 pour étudiants  le cours pourra avoir lieu à partir de 12 participants
Inscription	au secrétariat SSPL : <a href="mailto:sekretariat@rechtspsychologie.ch">sekretariat@rechtspsychologie.ch</a>